

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Rapport d'activité 2025
2. Modification des ouvertures de crédits au budget général 2026 – nomenclature M57 (Abroge et remplace la délibération prise lors du conseil communautaire du 27/01/2026)
3. Compte financier unique 2025 – budget général
4. Compte financier unique 2025 – budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères
5. Compte financier unique 2025 – budget annexe gestion des rivières
6. Compte financier unique 2025 – budget annexe aérodrome
7. Compte financier unique 2025 – budget annexe eau potable
8. Compte financier unique 2025 – budget annexe assainissement
9. Compte financier unique 2025 – budget annexe ZA Achernar
10. Compte financier unique 2025 – budget annexe ZA Altaïr
11. Compte financier unique 2025 – budget annexe ZA Alhena
12. Compte financier unique 2025 – budget annexe ZA La Mountagnotte
13. Compte financier unique 2025 – budget annexe La Calle
14. Affectation de résultat 2025 au budget général 2026
15. Affectation de résultat 2025 au budget annexe eau potable 2026
16. Affectation de résultat 2025 au budget annexe assainissement 2026
17. Débat d'orientation budgétaire
18. Validation du rapport de la CLECT
19. Attributions de compensation et dotations de solidarité communautaire 2026
20. Modification de la charte de voirie communautaire
21. Création, aménagement et entretien de la voirie - Modification de l'intérêt communautaire
22. Service public de l'assainissement collectif - Biscarrosse Système d'assainissement – Plan d'actions de lutte contre les eaux parasites - Demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
23. Service public de l'assainissement collectif – Biscarrosse Système d'assainissement de Birebrac – Etudes sur la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées - Demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
24. Etudes et travaux sur les ouvrages d'arts du patrimoine communautaire (voirie et voies vertes) – Modification de la demande de subvention DSIL 2026
25. Grands Lacs Aéro - Délégation de signature
26. Aérodrome - Convention d'AOT à titre gracieux pour le Rocketry Challenge
27. Aérodrome - Convention d'AOT à titre gracieux pour BISCALAB
28. Convention de transfert de gestion du service public de l'hébergement des travailleurs saisonniers et des emprises domaniales de Biscarrosse plage
29. Fixation des tarifs de la redevance d'occupation du domaine public pour le village des travailleurs saisonniers à Biscarrosse Plage au titre de l'exercice 2026 expérimental
30. Etude d'opportunité pour la création de village(s) modulaire(s) pour travailleurs saisonniers à Ychoux : lancement de la démarche et sollicitation d'aides (LEADER, Etat, MSA, Action Logement...)
31. Lakéo - Transport à la Demande - Modification n°2 du règlement intérieur
32. Lakéo - Abri Vélos Sécurisé de la Gare d'Ychoux, Règlement intérieur

33. PETER du Pays Landes Nature Côte d'Argent – avenant au Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique
34. SIVOM du BORN – modification des statuts
35. Création d'un emploi permanent de Responsable ressources humaines de catégorie hiérarchique B ou de catégorie hiérarchique A justifié par les besoins des services sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (Article L.332-8 2° du code général de la fonction publique)
36. Création d'un emploi permanent d'Agent de maîtrise de catégorie C
37. Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise de catégorie hiérarchique C justifié par les besoins des services sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (article L.332-8 2° du code général de la fonction publique)
38. Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise de catégorie hiérarchique C justifié par les besoins des services sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (Article L.332-8 2° du code général de la fonction publique)
39. Création d'un emploi permanent d'adjoint technique de catégorie hiérarchique C justifié par les besoins des services sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (Article L.332-8 2° du code général de la fonction publique)
40. Création d'un emploi non permanent « animateur/Ambassadeur environnement F/H » pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (En application de l'article L.332-23 2° du code général de la fonction publique)
41. Information Commande Publique